

SOS MEDITERRANEE Suisse



Rapport d'activité 2019

SOS MEDITERRANEE Suisse



SOMMAIRE

PRÉSENTATION.....4

Présentation de SOS MEDITERRANEE
Cadre légal de nos opérations

L'ANNÉE EN MER.....6

La situation en Méditerranée centrale
L'année 2019 de SOS MEDITERRANEE

L'ANNÉE À TERRE.....8

Les trois grandes nouveautés
Mobilisation citoyenne
Communication
Plaidoyer

BILAN FINANCIER.....11

ANNEXES

Annexe 1 : Biographie des membres du comité
Annexe 2 : Partenaires 2019
Annexe 3 : Certification des comptes



Susanne Friedel / SOS MEDITERRANEE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lorsque j'ai eu l'honneur de devenir président de **SOS MEDITERRANEE** Suisse, en octobre 2019, quelques personnes m'ont demandé pourquoi je renonçais à mon impartialité de journaliste pour m'engager avec une organisation "pro-migrants". J'ai évidemment répondu que SOS était a-politique, qu'elle respectait toutes les lois terrestres et maritimes et avait pour seule vocation de sauver des vies, comme le CICR sur un champ de bataille, activité consacrée par les Conventions de Genève et que personne n'accuse de partialité. Près de 1400 vies sauvées depuis le retour en mer en août : je connais peu d'organisations aussi efficaces. Pourtant, cette question, il ne faut pas la balayer du revers de la main. Car elle reflète tous les malentendus que l'Europe entretient à force de positions ambiguës, voire hypocrites : on ne souhaite la mort de personne mais on ferme les yeux sur une hécatombe à notre porte. **SOS MEDITERRANEE** a eu le courage d'incarner la seule réponse possible : sauver les vies que la situation politique, les conditions météorologiques et les contraintes de navigation lui permettent de sauver, sachant qu'au moins autant de migrants sont morts en mer durant la même période. **SOS MEDITERRANEE** ne devrait pas exister, parce que la Méditerranée ne devrait pas être un cimetière. Mais tant que cette organisation existe, elle mérite un large soutien. C'est d'ailleurs comme cela qu'elle fonctionne : avec des dons privés, pendant que les gouvernements, eux, s'accommodent de leur inhumanité.

Serge Michel, décembre 2019






PRÉSENTATION

SOS MEDITERRANEE Association Européenne de sauvetage

La mer Méditerranée est depuis des années le témoin muet de naufrages à répétition. Des hommes, des femmes et des enfants tentent, en désespoir de cause, de fuir l'enfer libyen (détentions arbitraires, travail forcé, torture, viols, meurtres, etc.). Partir par la terre étant impossible, ils se lancent dans cette traversée plus qu'incertaine, sur des embarcations de fortune, préférant mettre leur vie en péril plutôt que de rester. Avec plus de 20'000 personnes mortes en Méditerranée depuis 2014 dont les deux tiers en Méditerranée centrale, la traversée Libye-Europe reste la voie migratoire la plus meurtrière du monde (IOM, décembre 2019¹).

Face à ce drame, des citoyen.ne.s européen.ne.s ont décidé d'agir. En créant **SOS MEDITERRANEE** en 2015, ils/elles ont déjà permis le sauvetage et la protection de plus de 30'000 personnes. Indépendante de tout parti politique et de toute confession, l'association se fonde sur la protection de l'Homme et de son intégrité, mais également sur le droit maritime qui oblige de prêter assistance à toute personne en détresse en mer et de la débarquer dans un lieu sûr (voir « cadre légal de nos opérations », page 5).

Présente en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse, **SOS MEDITERRANEE** se mobilise pour mener à bien ses trois missions : sauver des vies en mer, protéger les rescapé.e.s et témoigner auprès de l'opinion publique sur cette terrible réalité. Depuis 2016, l'association a mené des opérations de sauvetage dans les eaux internationales aux larges des côtes libyennes avec deux navires, l'Aquarius jusqu'en 2018 puis l'Ocean Viking à partir de 2019. En partenariat avec Médecins Sans Frontières qui assure les soins à bord, 30'896 personnes ont ainsi été secourues, recueillies, soignées et débarquées dans des lieux où leur intégrité physique et psychique n'était plus menacée (chiffre au 31.12.2019).



Depuis le début de nos opérations :
258 opérations de sauvetage
30 896 personnes sauvées

¹IOM – International Organization for Migrants. Les décès de migrants à travers le monde sont en baisse mais les tragédies se poursuivent. <https://www.iom.int/fr/news/les-deces-de-migrants-travers-le-monde-sont-en-baisse-mais-les-tragedies-se-poursuivent> (consulté le 21 janvier 2020)

CADRE LÉGAL DE NOS OPÉRATIONS

Droit maritime et international

Les opérations de recherche et de sauvetage dans les eaux internationales s'inscrivent dans un cadre légal précis et une longue tradition maritime. **SOS MEDITERRANEE** a lancé sa mission de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale en 2016. Elle s'appuie sur l'obligation légale de prêter assistance à toute personne trouvée en péril en mer et de la débarquer dans un lieu sûr.

Conventions internationales définissant les obligations de secours en mer :

- Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer - SOLAS (1974)
- Convention sur la recherche et le sauvetage maritime - SAR (1979)
- Convention des Nations unies sur le droit de la mer - UNCLOS (1982)
- Directives sur le traitement des personnes secourues en mer - Résolution IMO MSC.167(78) (2004)

Toutes les actions menées par **SOS MEDITERRANEE** s'inscrivent dans le cadre légal des opérations de sauvetage et respectent le droit maritime international et ses principes :

- Obligation de prêter assistance : les capitaines et les Etats ont l'obligation de prêter assistance sans délai à quiconque est en détresse en mer¹.
- Indépendamment de la nationalité, du statut ou des circonstances : l'obligation de porter assistance s'applique quels que soient la nationalité et le statut des personnes en détresse, ou les circonstances dans lesquelles elles sont trouvées².
- Humanité : à bord du navire, après un sauvetage, la dignité des survivants doit être respectée³ et leurs besoins immédiats satisfaits⁴.
- Débarquement rapide : les survivants doivent être débarqués dans un lieu où leur sécurité n'est plus menacée⁵, dès que raisonnablement possible⁶, et avec une déviation minimum par rapport au parcours initialement prévu par le navire⁷.
- Lieu sûr : "endroit où les opérations de sauvetage sont considérées comme terminées. C'est aussi un lieu où la vie des survivants n'est plus menacée et où leurs besoins élémentaires peuvent être satisfaits (nourriture, abri et soins médicaux (...))"⁸.
- Liberté de navigation en haute mer : les navires de chaque Etat ont le droit de naviguer en haute mer⁹.

¹UNCLOS Art. 98, SOLAS, Chapitre V, Reg.33-1, Directive IMO MSC.167(78), Convention internationale sur l'assistance, Art. 10(1).

²SOLAS, Chapitre V, Rég. 33.

³Règlement de l'UE n° 656/2014, Art. 6.

⁴Directive IMO MSC.167(78), 5.1.2.

⁵Directive IMO MSC.167(78), 5.1.6, Convention SAR 1.3.2.

⁶SOLAS, Chapitre V, Rég. 33-4.

⁷Directive IMO MSC.167(78), 2.4, SOLAS, Chapitre V, Rég. 33.

⁸Annexe de la Convention SAR, 1.3.2.

⁹UNCLOS, Art. 87.



L'ANNÉE EN MER

LA SITUATION EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Cette année, le nombre de morts en mer Méditerranée centrale a atteint son plus bas niveau depuis 2014. Cependant, les tragédies se poursuivent avec, en 2019, 743 noyé.e.s au large de la Libye et plus de 8840 personnes en détresse interceptées et ramenées de force à Tripoli par les garde-côtes libyens (IOM, décembre 2019). Il ne s'agit là que des morts recensés et il est à craindre que les chiffres réels soient bien plus importants, beaucoup d'embarcations prenant la mer sans qu'on le sache.

Selon l'UNHCR², 1,3 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire en Libye. Avec l'intensification du conflit en 2019, les droits humains sont de plus en plus régulièrement violés, particulièrement pour les milliers de réfugié.e.s et de migrant.e.s retenu.e.s de force dans des camps de détention où leur quotidien est rythmé par le travail forcé et la torture. Tout porte à croire que ces traversées meurtrières vont ainsi se poursuivre en 2020. Ces faits montrent la nécessité absolue de poursuivre notre action de recherche et de sauvetage pour réduire le nombre de pertes humaines en mer et donner une chance à celles et ceux dont les droits sont bafoués. Il est également important de rappeler que le conflit étant reconnu comme actif depuis avril 2019, les personnes quittant la Libye ont droit à une protection internationale.



EN 2019

19 opérations

1373 personnes assistées

Dont **135** femmes & **382** mineurs non-accompagnés

²UNHCR - Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Libye. https://www.unhcr.org/libya.html#_ (consulté le 21 janvier 2020)

L'ANNÉE 2019 DE SOS MEDITERRANEE

2019 s'est découpée en trois grandes périodes pour **SOS MEDITERRANEE** :

Janvier - Avril 2019 : Avec la fin de l'affrètement de notre navire de recherche et de sauvetage l'Aquarius, en décembre 2018 suite à une campagne de dénigrement politique, judiciaire et administrative acharnée, nous avons débuté l'année par la recherche d'un nouveau navire nous permettant de reprendre au plus vite nos activités de sauvetage. Le 7 avril, nous avons eu la joie de signer un contrat d'affrètement pour un navire battant pavillon norvégien : l'Ocean Viking.

Mai - Juillet 2019 : Il a fallu plusieurs semaines de travaux pour transformer ce navire en ambulance des mers et être ainsi adapté à notre mission de recherche et de sauvetage en mer. L'Ocean Viking possède aujourd'hui des technologies modernes pour le repérage des embarcations en détresse, des conteneurs aménagés pouvant abriter des centaines de rescapé.e.s, un petit hôpital et une morgue réfrigérée. Plus grand, plus rapide et plus moderne que l'Aquarius, l'Ocean Viking permet d'être opérationnel même dans des conditions de navigation particulièrement difficiles. Son coût opérationnel est de 15'000CHF par jour (affrètement, carburant, salaire des marins, kit de survie pour les rescapé.e.s, ...).

Août - Décembre 2019 : Le 4 août 2019, l'Ocean Viking était prêt à prendre la mer. Seulement 5 jours après avoir quitté le port, un premier sauvetage avait lieu (mettant en sécurité 85 personnes). D'août à décembre 2019, 1373 personnes ont été secourues, dont 382 enfants. Elles ont pu être débarquées et mises en sécurité dans des ports maltais et italiens, réouverts depuis le départ de Matteo Salvini du gouvernement italien en septembre 2019.



Yann Lévy / SOS MEDITERRANEE



L'ANNÉE À TERRE



LES TROIS GRANDES NOUVEAUTÉS

07 AVRIL 2019 : AFFRÈTEMENT D'UN NOUVEAU BATEAU

Avec la signature du contrat d'affrètement d'un nouveau navire le 7 avril 2019, nous avons non seulement retrouvé la possibilité de reprendre nos activités de recherche et de sauvetage, mais également le soulagement d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. En effet, l'Ocean Viking bat pavillon de la Norvège, un État à la longue tradition du sauvetage en mer et attentif à la protection des droits humains dans le monde.

01 AOÛT 2019 : LANCEMENT DE SOS MEDITERRANEE SCHWEIZ

Afin d'étendre nos activités et de mobiliser les personnes vivant en Suisse alémanique, nous avons ouvert, en août 2019, un bureau régional à Berne. Notre coordinatrice régionale a ainsi pris en charge la mobilisation citoyenne, la communication et la collecte de fonds sur cette partie de la Suisse.

Au départ, son principal défi a été de faire connaître l'association en Suisse alémanique. Pour cela, elle a établi un réseau avec d'autres associations et organisations, et noué des premiers contacts avec des médias germanophones. Simultanément, nous avons travaillé à ce que toute notre communication soit dorénavant disponible en français et en allemand.

Le lancement de **SOS MEDITERRANEE** Schweiz s'est concentré sur Zürich et Berne, via des expositions photos et des soirées cinéma / débat. Ces événements ont permis de sensibiliser plus de 500 personnes à la situation en mer Méditerranée et au rôle de **SOS MEDITERRANEE**, mais également de recruter les premiers volontaires pour fonder les antennes bénévoles de Berne et Zürich.

En collaboration avec le chœur de jeunes Cantacanti, **SOS MEDITERRANEE** Schweiz a également organisé quatre concerts de bienfaisance dans le canton de Saint-Gall à l'approche des fêtes, lors desquels des témoignages de marins-sauveteur.euse.s ont été lus. Ces concerts ont rapporté plus de 10'000 CHF.

Au total, au cours de ces cinq mois, plus de 1000 personnes ont été sensibilisées lors de huit manifestations en Suisse alémanique. En 2020, l'objectif est de poursuivre le développement de **SOS MEDITERRANEE** Schweiz, notamment dans de nouvelles villes alémaniques, et d'en faire l'interlocuteur principal de la Suisse alémanique en matière de sauvetage en mer.

03 OCTOBRE 2019: ÉLECTION D'UN NOUVEAU COMITE

Lors de l'assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 03 octobre 2019 à Genève, les membres actifs de **SOS MEDITERRANEE** Suisse ont élu un nouveau comité, composé de Serge Michel, Dick Marty, Samia Hurst, Richard Watts, Adina Rom et Stefan Manser-Egli. Leurs biographies sont présentées en annexe de ce rapport.

MOBILISATION CITOYENNE

7 antennes bénévoles et 85 événements

Dès son lancement en octobre 2017, **SOS MEDITERRANEE** Suisse s'est développée grâce au soutien essentiel de citoyen.ne.s bénévoles. L'objectif de la mobilisation citoyenne est de sensibiliser les personnes résidant en Suisse à la tragédie se déroulant en Méditerranée, via le rappel de notions de droit international, maritime et de droits humains ; la présentation de faits et chiffres sur la situation en mer et en Libye ; et la mise en lumière de l'aspect humain de ces traversées. Elle concrétise ainsi la troisième mission de **SOS MEDITERRANEE** : témoigner sur les réalités et les visages de la migration.

Tou.te.s les bénévoles sont formé.e.s afin d'être à même de représenter l'association lors des événements publics qu'elles et ils organisent. Au-delà de leur mission de sensibilisation et de témoignage, elles et ils participent également à la collecte de fonds pour permettre à l'association de continuer à sauver des vies en mer.

L'année 2019 a été marquée par l'organisation de nombreux événements en Suisse, la mise en place d'activités de sensibilisation scolaire et le lancement de la mobilisation en Suisse alémanique. Les cinq antennes bénévoles créées en 2018 dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Valais et Neuchâtel ont ainsi été consolidées et deux nouvelles antennes ont vu le jour à Berne et à Zürich. Les 160 bénévoles de **SOS MEDITERRANEE** Suisse ont permis l'organisation de 85 événements de nature très diverse, tels que conférences, pièces de théâtre, concerts, spectacles humoristiques, soupers de soutien, ventes aux enchères, expositions photos, stands sur des marchés ou dans divers festivals, diffusion de trailers au cinéma, etc. L'atelier de sensibilisation scolaire proposé par **SOS MEDITERRANEE** Suisse a été référencé sous « éducation 21 » et près de 1000 élèves romands de l'école obligatoire et du secondaire II ont été informés et sensibilisés aux phénomènes migratoires en Méditerranée lors de séances d'une heure et demie en classe.

En conclusion, la mobilisation citoyenne a rendu l'association visible à plus de 100'000 personnes, sensibilisé et interagi directement avec plus de 6'000 d'entre-elles et récolté 147'000 CHF.



85 événements

7 antennes

100'000 personnes touchées

147'000 CHF récoltés

1000 élèves sensibilisés

COMMUNICATION

2 grandes campagnes de 2019

#RespectLawOfTheSea

En mai, une campagne en quatre langues intitulée « Soyez humains, sauvez des vies, respectez le droit ! » a été créée pour interpeller l'opinion publique et rappeler aux acteurs politiques leurs responsabilités au regard du droit maritime et international. Composée d'une série de vidéos et d'un dépliant pédagogique, cette campagne a été lancée à l'occasion des élections européennes et quatre mois après le refus du Conseil fédéral d'accorder un pavillon suisse à l'Aquarius.



#BackAtSea

Lors de son retour en mer avec l'Ocean Viking, **SOS MEDITERRANEE** a multiplié les canaux (médias, communication digitale, vidéo, affichage, matériel de mobilisation, tous-ménages, etc.) pour appeler les citoyen.ne.s à soutenir son action et rappeler l'urgence de sauver des vies. Cette campagne a été largement reprise dans le paysage médiatique suisse.

PLAIDOYER

2 grandes actions de 2019

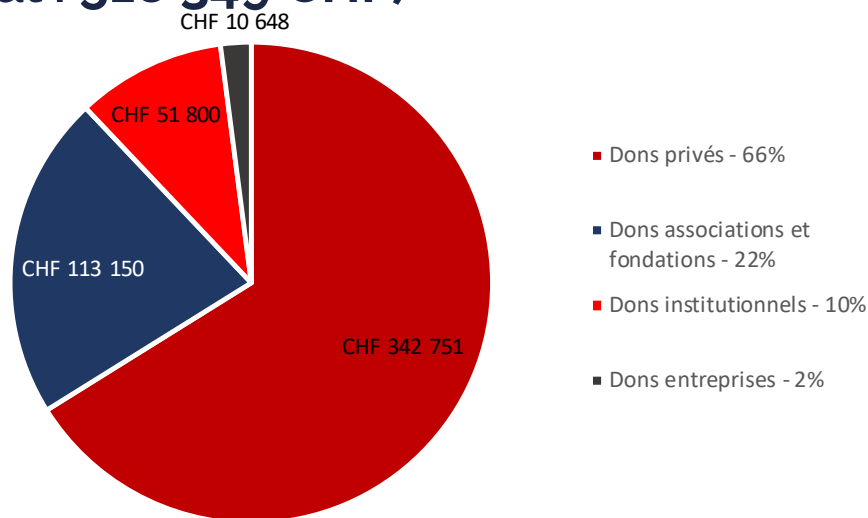
L'association suisse a travaillé sur deux axes principaux de plaidoyer au niveau national. Le premier a été le soutien très actif à la diffusion de la Déclaration de Genève sur la protection des droits humains en mer. Lancée par la plateforme Human Rights at Sea et soutenue par des acteurs humanitaires et des professeur.e.s (notamment de l'IHEID à Genève et de l'Université de Bâle), la Déclaration de Genève a été signée par M. Sami Kanaan, Maire de Genève, le 21 mai 2019, grâce à **SOS MEDITERRANEE**. Lausanne, Sierre, Berne et Zürich sont également en train de considérer leur soutien. Le Parlement de Bâle a, quant à lui, demandé formellement au conseil municipal de soutenir cette déclaration lors d'un vote le 20 novembre 2019.

Le deuxième axe a été de travailler avec l'ensemble des acteurs associatifs et politiques du pays afin de mettre la question du sauvetage en mer à l'agenda national. Porté par **SOS MEDITERRANEE** Suisse, un travail collectif a permis le dépôt de la motion 19.4319 intitulée « Urgence humanitaire en Méditerranée. Pour que la Suisse soit solidaire du mécanisme coordonné de répartition postdébarquements » par 6 partis politiques : les Verts, les Verts Libéraux, le PDC, le PLR, le PS et le PBD. De nombreuses réunions ont eu lieu en 2019 dans toute la Suisse afin de sensibiliser les acteurs politiques, associatifs et économiques (notamment le secteur du transport maritime) à nos activités et nos demandes. Une présentation de nos activités a notamment été faite au Parlement lors de la session d'automne, le 26 septembre 2019.

BILAN FINANCIER

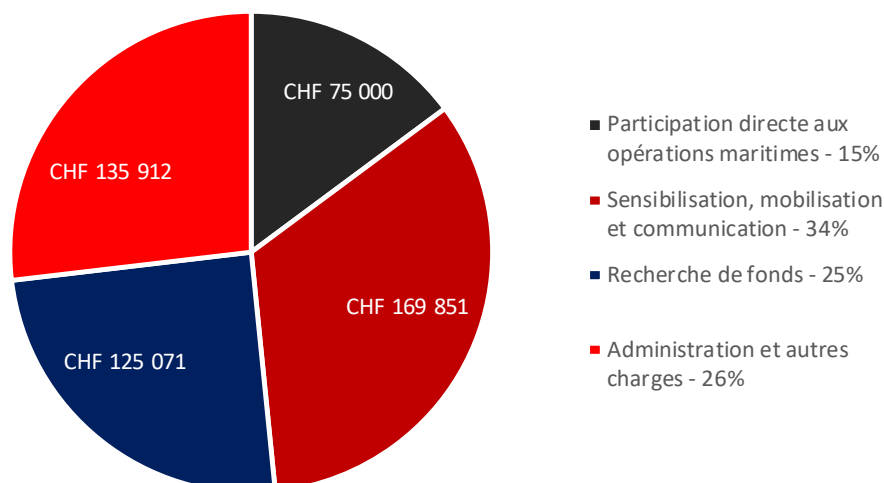
RÉPARTITION DES RESSOURCES

(Total : 518'349 CHF)



RÉPARTITION DES DÉPENSES

(Total: 505'834 CHF)



Ressources humaines (au 31.12.2019) : 6 salarié.e.s (4,6 ETP) en Suisse
Résultat net de l'exercice 12'515 CHF

MERCI

aux milliers de personnes qui rendent possible l'action de **SOS MEDITERRANEE** Suisse et le sauvetage de vies humaines en mer Méditerranée centrale.

C'est grâce à vous que nous sommes en mer.
Ce bateau est le vôtre, cette association est la vôtre.



SOS MEDITERRANEE SUISSE

CP 2039

1211 Genève 1

www.sosmediterranee.ch

contact.ch@sosmediterranee.org

MEMBRES COMITÉ

SOS MEDITERRANEE SUISSE

Serge Michel (Président) : Journaliste, prix Albert Londres de reportage en 2001, il a été rédacteur en chef adjoint du Temps et du Monde et est l'auteur de plusieurs livres sur l'Iran, la Chine, l'Afrique, l'Irak et l'Afghanistan. Il est actuellement le directeur éditorial et l'un des co-fondateurs de Heidi.news.

Stefan Manser-Egli (Secrétaire) : Assistant et doctorant en études transnationales à l'Université de Neuchâtel, il est également « Policy Fellow Migration » à FORAUS et co-auteur du livre « Neuland – Schweizer Migrationspolitik im 21. Jahrhundert » et d'une proposition de réforme pour le système de Dublin. Il est aussi membre du conseil d'administration du mouvement Opération Libero et de l'organisation suisse de défense des droits humains humanrights.ch.

Richard Watts (Trésorier) : Fondateur en 2008 de HR Maritime, spécialiste maritime et du commerce international, il est également « Fellow » de l'Institute of Chartered Ship Brokers (ICS) et dispense des cours de formation, notamment en coopération avec GTSA, Global Training Group et Lloyds Maritime Academy.

Adina Rom (Membre) : Fondatrice et PDG de Policy Analytics (visant à accroître l'impact social des entreprises grâce aux données) et directrice exécutive d'ET-H4D (initiative de l'ETH visant à développer des innovations répondant aux défis mondiaux et éduquer les futurs leaders en matière de développement durable).

Dick Marty (Membre) : Ancien procureur général du canton du Tessin, député au Conseil des États pendant seize ans, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour laquelle il a mené différentes enquêtes qui l'ont fait connaître sur la scène internationale.

Samia Hurst (Membre) : Bioéthicienne et médecin, consultante du Conseil d'éthique clinique des HUG, responsable de l'Unité d'éthique clinique du CHUV, et directrice de l'Institut Ethique, Histoire, Humanités (IEH2) à la Faculté de médecine de Genève, ses recherches portent sur les enjeux éthiques de la pratique clinique, de la recherche et des politiques de santé, en particulier les questions touchant à l'équité et à la protection des personnes vulnérables.

ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2019



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'Association SOS Méditerranée Suisse

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Association SOS Méditerranée Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéficiaire ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la loi (CC et CO), les statuts, la RPC 21.

Genève, le 7 Février 2020

CosolutionsSàrl
ASR No 504295


Schéhérazade Seraoui

Annexe: Etats Financiers

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	2019	2018
Caisse	140.00	-
Banque CHF	243'969.54	129'568.34
Banque EUR	-	6'139.27
Liquidités	244'109.54	135'707.61
 <i>Créances résultant de la vente</i>	-	-
Assurances sociales	1'055.00	-
Autres créances court terme	1'055.00	-
 <i>Stocks et travaux en cours</i>	-	-
Charges payées d'avance	-	129.29
Produits à recevoir	-	-
Actifs de régularisation	-	129.29
Total actif circulant	245'164.54	135'836.90
 <i>Immobilisations financières</i>	-	-
 <i>Participations</i>	-	-
Mobilier	-	-
Matériel informatique	1'615.50	-
Immobilisations corporelles	1'615.50	-
 <i>Immobilisations incorporelles</i>	-	-
Total actif immobilisé	1'615.50	-
TOTAL ACTIF	246'780.04	135'836.90

BILAN AU 31 DECEMBRE

PASSIF	2019	2018
Créanciers	-	-
Ocas	4'184.45	-
Salaire net	262.50	-
Créanciers c.t. portant intérêts	4'446.95	-
Autres dettes à court terme	-	-
Charges à payer	1'500.00	16'119.00
Produits reçu d'avance	-	-
Passifs de régularisation	1'500.00	16'119.00
Total capitaux étrangers c.t.	5'946.95	16'119.00
Créanciers l.t. portant intérêts	-	-
Emprunt SOS Méditerranée France	108'600.00	-
Autres dettes à long terme	108'600.00	-
Provisions	-	-
Total capitaux étrangers l.t.	108'600.00	-
Résultat reporté	119'717.90	-9'894.96
Résultat de l'exercice	12'515.19	129'612.86
Capital de l'organisation	132'233.09	119'717.90
Total capitaux propres	132'233.09	119'717.90
TOTAL PASSIF	246'780.04	135'836.90